



**Conférence des Parties à la  
Convention des Nations Unies  
contre la criminalité  
transnationale organisée**

Distr.: Générale  
1<sup>er</sup> décembre 2005

Français  
Original: Anglais

Deuxième session

Vienne, 10-21 octobre 2005

Point 4 de l'ordre du jour

**Examen de l'application du Protocole contre  
le trafic illicite de migrants par terre, mer et air,  
additionnel à la Convention des Nations Unies  
contre la criminalité transnationale organisée**

**Application du Protocole contre le trafic illicite de migrants  
par terre, mer et air, additionnel à la Convention des  
Nations Unies contre la criminalité transnationale  
organisée**

**Rapport analytique du Secrétariat**

**Rectificatif**

*Lire* comme suit la note 3 de fin de document:

<sup>3</sup> Des réponses au questionnaire sur l'application du Protocole relatif aux migrants ont été reçues des États suivants:

a) *États parties*: Afrique du Sud, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bélarus, Belgique, Brésil, Canada, Chypre, Costa Rica, Croatie, El Salvador, Espagne, Estonie, Fédération de Russie, France, Guatemala, Jamaïque, Lettonie, Lituanie, Malte, Mexique, Myanmar, Namibie, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Tunisie et Turquie;

b) *États signataires*: Allemagne, Autriche, États-Unis d'Amérique, Finlande, Islande, République de Moldova, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède, Suisse (note du secrétariat: la République arabe syrienne a répondu au questionnaire, mais sa réponse n'a pas été prise en compte dans le rapport analytique pour des raisons techniques);

c) *États non signataires*: Angola, Honduras, Koweït, Malaisie et Maldives.



À la date d'établissement du présent rapport, les États suivants parties au Protocole relatif aux migrants, soit n'avaient pas répondu au questionnaire, soit avaient fait parvenir leur réponse après l'expiration du délai: Albanie, Algérie, Argentine, Arménie, Australie, Bénin, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Bulgarie, Burkina Faso, Cap-Vert, Chili, Djibouti, Égypte, Équateur, ex-République yougoslave de Macédoine, Gambie, Grenade, Guinée, Jamahiriya arabe libyenne, Kenya, Kirghizistan, Lesotho, Libéria, Malawi, Mali, Maurice, Mauritanie, Monaco, Norvège, Oman, Panama, République démocratique populaire lao, Saint-Kitts-et-Nevis, Sénégal, Serbie-et-Monténégro, Seychelles, Tadjikistan, Turkménistan, Ukraine, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du) et Zambie.

---